

Piscine CHAUFFÉE Calonna



DU 20 MAI AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019
PLONGEZ DANS L'ÉTÉ!

INFOS PRATIQUES

Route de Rochefort à Chalonnnes-sur-Loire

Tél. : 02 4178 03 68

HORAIRES

Période scolaire

Du lundi 20 mai au vendredi 5 juillet

Ouvert au public le mercredi et le samedi de 15 h à 19 h

Horaires d'été

Du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	15 h à 19 h 30
Mardi	10 h à 12 h	15 h à 19 h 30
Mercredi	FERMÉ	15 h à 19 h 30
Jeudi	10 h à 12 h	15 h à 19 h 30
Vendredi	FERMÉ	15 h à 19 h 30
Samedi	10 h à 12 h	15 h à 19 h 30
Dimanche et jours fériés	10 h 30 à 12 h 30	15 h 30 à 19 h 30

A noter : **fermeture** exceptionnelle
l'après-midi du samedi 13 juillet et
la journée du samedi 31 août pour compétitions.

Tous les jours

- La dernière heure de la journée est réservée à la nage calme : lignes d'eau installées, plongeur fermé.
- Fermeture de la billetterie 45 minutes avant la fermeture de l'établissement.



TARIFS

Enfants	1 entrée	1,60 €
De 6 à 16 ans	10 entrées	9,70 €
Adultes	1 entrée	3,00 €
	10 entrées	21,00 €

- Accès obligatoire par l'accueil où un bracelet vous sera remis et sera à rendre en sortant. Gratuit pour les accompagnateurs qui ne se baignent pas.
- Toute sortie est définitive.
- Casiers pour les affaires personnelles : prévoir une pièce de 1 € ou un jeton de chariot.
- Accueil des groupes de loisirs : 1,20 € par enfant. Inscription : sport@chalonnnes-sur-loire.fr
- Accès gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

COURS DE NATATION

Cours semi-collectifs

10 séances réparties sur 2 semaines pour les enfants, et 3 semaines pour les adultes.

Les cours de natation sont assurés par un maître-nageur sauveteur diplômé.

Enfants jusqu'à 16 ans	Adultes
1 ^{er} enfant: 61,70 €	
2 ^e enfant: 57,20 €	80,60 €
3 ^e enfant: 52,70 €	

- **Inscription pour juin:** lundi 20 mai de 16 h 30 à 18 h 30 et mardi 21 mai de 17 h à 18 h 30.
 - **Inscription pour juillet et août:** auprès de l'accueil de la piscine, aux horaires d'ouverture.
 - Un nombre minimum d'inscrits est nécessaire pour ouvrir un cours. Un créneau alternatif vous sera proposé si votre cours ne peut pas être ouvert.
 - Le remboursement total ou partiel des leçons ou des cours d'aquagym n'est possible qu'après présentation d'un certificat médical, ou si le service des sports n'a pas pu intégrer la demande d'inscription dans un cours (retour obligatoire de la carte de leçons ou des tickets aquagym).
 - En cas de difficultés financières, des aides existent. Contactez le CCAS au 02 4174 10 82.
 - Les Chalonnais sont prioritaires à l'inscription.
 - Accès par le portail latéral, avenue Laffon de Ladebat.
 - Pataugeoire fermée pendant les cours.
- Plus d'infos: sport@chalonnnes-sur-loire.fr



Brevet de natation

Brevet de natation et test d'aisance aquatique sur demande auprès du maître-nageur sauveteur, selon l'affluence.

- Pour un groupe: prendre rendez-vous auprès de sport@chalonnnes-sur-loire.fr.

Nager en club avec le COS Natation

Club de natation estivale affilié FFN depuis 1967.

Trois groupes de natation :

- école de natation
- nageurs confirmés/compétition
- nageurs loisirs/bien-être

PORTES OUVERTES

Samedi 25 mai de 15 h à 19 h, entrée libre et accès gratuit à la piscine.

Inscription aux cours, jeux aquatiques, tests, initiation à la nage avec palmes, démonstration de relais 4 nages, vente de matériel.

Plus d'infos

Delphine Boisdrion, présidente de l'association : 06 14 22 11 31

Courriel: cos.natation@gmail.com

Site web: club.quomodo/cos-natation



Programme « Apprendre à nager »

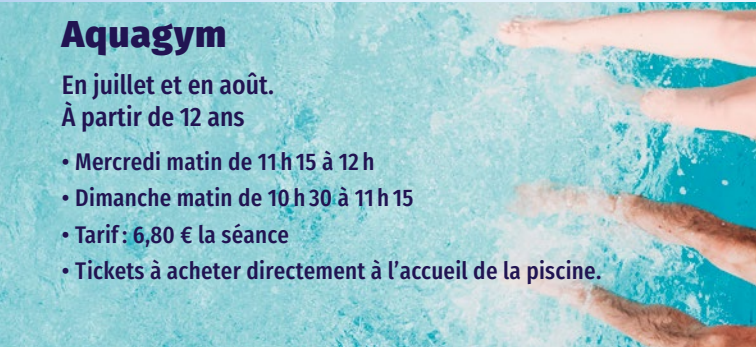
10 cours de natation proposés gratuitement aux enfants de 6 à 12 ans, **sous condition de ressources**. Une opération proposée par le CCAS, en partenariat avec le COS Natation et la Ville de Chalonnnes-sur-Loire.

- Faire une candidature d'inscription: ccas@chalonnnes-sur-loire.fr

Aquagym

En juillet et en août.
À partir de 12 ans

- Mercredi matin de 11 h 15 à 12 h
- Dimanche matin de 10 h 30 à 11 h 15
- Tarif: 6,80 € la séance
- Tickets à acheter directement à l'accueil de la piscine.



ANIMATIONS

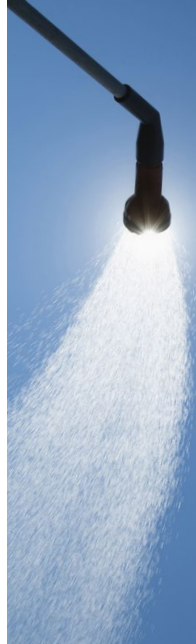
Rendez-vous de l'été

L'accès à la piscine est gratuit durant les animations.

- **Samedi 25 mai de 15 h à 19 h : portes ouvertes** du COS Natation.
- **Vendredi 14 juin à partir de 19 h : « Kayak pool »** avec le club chalonnais de canoë-kayak.
- **Vendredi 28 juin à partir de 19 h : baptême de plongée** par le COS Natation en partenariat avec le club de plongée de Montjean-sur-Loire. À partir de 8 ans, sur inscription : cos.natation@gmail.com — Tarif : 10€
- **Jeudi 4 juillet à partir de 18 h 30 :** animation par **Artfit Studi'eau**.
- **Vendredi 5 juillet à partir de 19 h : water-polo** avec le club d'Angers. Organisé par le COS Natation.
- **Vendredi 12 juillet :** bassins ouverts en **semi-nocturne** jusqu'à 21h30. Animations dans les bassins
- **Samedi 13 juillet à partir de 14 h : compétition** du COS Natation, ouverte au public.
- **Dimanche 21 juillet :** piscine ouverte en continu de 10 h 30 à 18 h 30.
- **Mardi 23 juillet à 22 h : « Ciné pool ».** Amenez vos bouées pour une séance ciné dans la piscine ! À partir de 12 ans. En cas de mauvais temps : reporté au vendredi 26 juillet. (Selon le film, une autorisation parentale sera éventuellement demandée pour les moins de 14 ans. Renseignements auprès du Spot au 02 41 44 85 69.)
- **Dimanche 11 août :** piscine ouverte en continu de 10 h 30 à 18 h 30.
- **Vendredi 23 août : « Pool party »** avec ambiance musicale et ouverture du bar en nocturne.
- **Dimanche 25 août :** piscine ouverte en continu de 10 h 30 à 18 h 30.
- **Samedi 31 août à partir de 10h : compétition** du COS Natation. Ouvert au public.

Bar sans alcool

Ouvert de 15 h 30 à 18 h 30, les jours d'ouverture de la piscine. Animé par le COS Natation.



MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

- Douche obligatoire avant la baignade pour prévenir le risque d'hydrocution et retirer la crème solaire.
- Démaquillage obligatoire avant la baignade pour éviter la prolifération de germes dans la piscine.
- Retirez vos chaussures dans les zones pieds nus.
- Tenue de bain obligatoire sur les bords des bassins.
- Il est interdit de boire de l'alcool et de fumer dans l'enceinte de la piscine.



Surveillance :

Anaïs Dieumegard (MNS et chef de bassin),
Matthieu Mottais (MNS), Steve Bossé (BNSSA)

Entretien des bassins :

Yves Daviau, Damien Jouhandin, Thierry Collon,
Benoit Dupont

Accueil et vestiaire :

Paul Jeanneteau, Isabelle Girault, Coline Trottier

Responsable des sports de la Ville et de la piscine municipale : Steve Bossé.